



Soutien au collectif OLR SY

18 mai 2021

Mardi 18 mai 2021

Au bout de 60 jours d'occupation, le collectif OLRYS a quitté à sa propre initiative le Grand R. Soixante jours d'occupation, c'est soixante jours à se relayer sur place, le jour, la nuit, en dépit des contraintes familiales, de l'esprit oppressant des lieux, des relations crispées avec la direction. C'est soixante jours à organiser des rencontres-agoras, des saynètes, des représentations d'un art vivant et engagé quand la société en manquait. C'est soixante jours à débattre du monde d'après, à se disputer, à réinventer une démocratie participative, et à rêver ensemble, en pratiquant ce qui était alors impraticable, alors qu'autour il n'était question que d'angoisse épidémique, de règlements et de contrôle.

L'union syndicale Solidaires de Vendée dénonce le traitement fait par le gouvernement à la culture, nourriture essentielle de l'esprit, aux travailleur·se·s intermittent·e·s et plus généralement à la précarité au travers de sa réforme de l'assurance chômage. Elle dénonce la passivité des élu·e·s qui bien qu'étant venu·e·s écouter les doléances du collectif, ne sont pas intervenu·e·s pour renverser la manœuvre, voire ont séché la commission des affaires culturelles à l'Assemblée Nationale. Solidaires Vendée dénonce l'attitude hostile du président de la communauté d'agglomération de La Roche-sur-Yon qui n'a jamais répondu à l'invitation du collectif et qui, en apprenti Napoléon, y voit des complots contre sa personne. Enfin, Solidaires Vendée dénonce la manœuvre des directeurs de compagnies théâtrales subventionnées, venues le 15 mai en mâles dominants faire pression sur le collectif. Tous ces gens n'ont fait qu'agir en fonction de leurs intérêts politiques et économiques dans un bel exemple de lutte des classes.

Solidaires Vendée appelle la population à suivre et soutenir l'activité du collectif OLRYS, qui continuera de vivre en dehors du Grand R, sur Graffiti Urban Radio, sur Internet et dans la rue, et à soutenir le mouvement national qui revendique :

- le retrait de la réforme de l'assurance chômage ;
- le maintien des droits au niveau de mars 2020 pour tou·te·s les privé·e·s d'emploi, depuis le début de la crise jusqu'à la reprise totale des activités : le renouvellement d'une année blanche complète et son élargissement pour tout·e·s les intermittent·e·s de l'emploi ainsi qu'à tou·te·s les primo-entrant·e·s ;
- la baisse du seuil d'heures minimum permettant l'accès à l'indemnisation chômage pour les primo-entrant·e·s et privé·e·s d'emploi en rupture de droits ;
- des mesures immédiates permettant l'accès de tou·te·s aux congés maternité, paternité et maladie indemnisés au sein de la sécurité sociale ;
- la préservation des droits sociaux (retraite, formation, médecine du travail, congés payés, etc.) passant par un soutien financier aux caisses menacées par l'arrêt des cotisations ;
- un plan d'accompagnement dans l'insertion professionnelle des jeunes artistes.

POUR UNE AUTRE SOCIÉTÉ, NOS CULTURES ET NOS FUTURS !

L'union syndicale Solidaires de Vendée

- **Emplacement : ré-agir ensemble** > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Soutien-au-collectif-OLRSY>